

PONT DE FLEURVILLE

PROLONGATION DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION

Dans le cadre de la surveillance de l'ouvrage, un bureau d'études spécialisé missionné par le Département a réalisé une inspection détaillée périodique du pont de Fleurville.

Compte tenu des premières constatations sur l'évolution de l'état de l'ouvrage, il a été nécessaire de procéder à des investigations complémentaires.

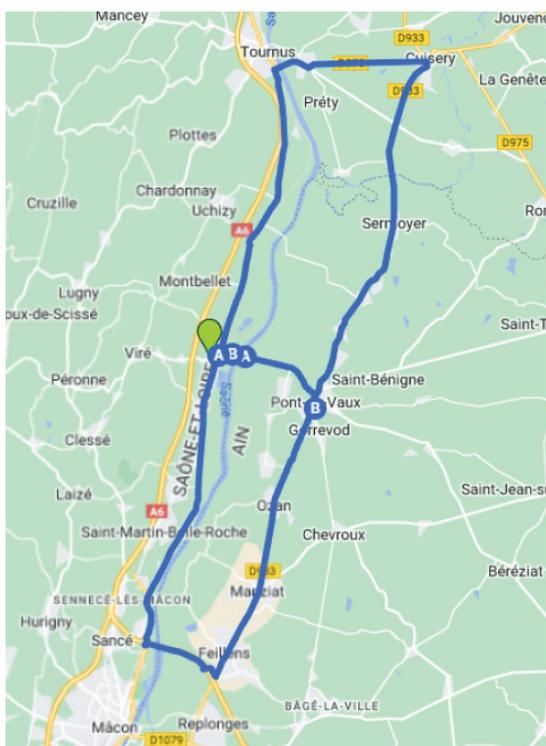
Par mesure de sécurité, dans l'attente des résultats de ces investigations, une nouvelle limitation de tonnage à 3.5 tonnes a été mise en place jusqu'à la fin du mois d'août.

Une nouvelle inspection a confirmé l'état de dégradation et la nécessité de maintenir la limitation de tonnage à 3.5 tonnes.

Un diagnostic précis des pièces du pont sera réalisé très rapidement qui permettra de prendre les décisions nécessaires pour garantir la sécurité des usagers qui empruntent cet ouvrage.

Dans l'attente, la limitation de tonnage à 3.5 tonnes est maintenue et la signalisation sera renforcée, courant septembre, par la mise en place de portiques de part et d'autre du pont afin de limiter la hauteur des véhicules autorisés à 2 m 80. Ce dispositif permettra d'éviter le passage de poids lourds qui ne respecteraient pas la limitation de tonnage.

Par ailleurs, la RD 933a, route départementale qui relie la Commune de Pont-de-Vaux au pont de Fleurville, sera fermée à toute circulation pendant environ 3 semaines à partir du 9 septembre, pour permettre la réalisation de travaux importants de reconstruction de chaussée.



Des déviations sont mises en place de chaque côté de la Saône :

- Au nord, par les RD 906, 975 et 933 (côté Saône-et-Loire) et par la RD 933 (côté Ain)
- Au sud, par la RD 906 et par l'autoroute A40 (côté Saône-et-Loire) et par l'autoroute A40 et la RD 933 (côté Ain)

Ce dispositif pourrait rester en place au moins jusqu'à la fin de l'année. Tout sera fait pour réaliser ces travaux en sécurité et limiter la gêne occasionnée.

Le Département appelle chaque usager, automobilistes et transporteurs, à respecter scrupuleusement les dispositions prises qui visent à garantir la sécurité de chacun.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr

